



Chlorophylle
Association de défense de l'environnement
et d'aide au développement

Ingall, le31/08./2015

Reçu d'indemnités

Objet : supervision du programme
d'Assainissement de la ville d'In Gall

Pour le mois d'Août

La somme de 50 000Fcfa (cinquante mille francs CFA)

Pour chlorophylle Niger

Ibrahim Alanga
Agent de supervision